

Candidat/e (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Lieu de résidence (ville, pays) : \_\_\_\_\_

**La demande d'admission**, au format électronique (.PDF), doit parvenir avant le 30 juin\*, à l'adresse e-mail suivante : **fc.heg@hesge.ch**.

**Les documents électroniques suivants accompagnent obligatoirement l'inscription en ligne (B):**  
*(Veuillez préparer le nom de vos fichiers comme indiqué ci-dessous)*

A	NomPrenom_ADMISSION.pdf	<b>Présent document <u>complété, daté et signé</u></b>
B	Inscription <b>en ligne à compléter</b> : <b>lien</b> (un compte en ligne devra être créé)	
C	01_NomPrenom_MOTIVATION.pdf	<b>Lettre de motivation</b> (veuillez résumer en 3 points essentiels votre parcours professionnel ; décrivez vos fonctions d'encadrement et précisez vos attentes par rapport à la formation)
D	02_NomPrenom_CV.pdf	Curriculum Vitae
E	03_NomPrenom_DIPLOMES.pdf	<b>Diplômes, certificats</b> (fin d'études secondaires, hautes écoles, uni, EPF) et les <b>bulletins de notes</b> qui les accompagnent.
F	04_NomPrenom_PRATIQUE.pdf	<b>Certificat(s) de travail</b> / attestation(s) justifiant de la pratique professionnelle
G	05_NomPrenom_REFERENCES.pdf	Lettre de recommandation
H	06_NomPrenom_EXMAT.pdf	<b>Attestation d'exmatriculation</b> (uniquement pour les titulaires de titres/diplômes universitaires suisses)
I	07_NomPrenom_ID.pdf 08_NomPrenom_SEJOUR.pdf	Scan d'une <b>pièce d'identité / passeport valable</b> (recto-verso). Scan du <b>permis de séjour valable</b> en Suisse pour les candidat/e-s de nationalité étrangère.
J	09_NomPrenom_PHOTO.jpg	Photo – format portrait (fichier <b>.jpg</b> haute résolution)
L	URL profil LinkedIn :	
M	N° Matricule fédéral :	<i>(8 chiffres : format 00-000-000)</i>

Par ma signature dont l'apposition ci-dessous est obligatoire, je confirme avoir pris connaissance des informations contenues dans le présent document et dans les instructions pour la demande d'admission (p. 2/2) et avoir répondu de manière véridique et complète à toutes les questions posées.

J'ai pris connaissance des conditions d'admission et je demande mon admission au programme :

**Executive Master of Business Administration – volée 2024-2025**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

\* Les candidatures envoyées après le délai seront prises en compte en fonction des places disponibles et sujettes à un émolument supplémentaire de CHF 150.-.

# Instructions pour la demande d'admission

## I – Décision d'admission et confirmation de participation

Seuls les dossiers de candidature complets, datés et signés (demande d'admission et inscription en ligne accompagnée des documents requis), seront pris en considération.

Votre dossier de candidature sera examiné par la direction EMBA et un comité d'admission. Un entretien individuel fait partie du processus de recrutement. Cet entretien est organisé après étude du dossier complet. A la suite de cet entretien, l'administration transmet par e-mail sa décision d'admission, favorable ou défavorable.

Dès réception d'une décision favorable, le/la candidat/e dispose d'un **délaï de réflexion de 7 jours** pour confirmer, par e-mail, sa participation au programme EMBA. Dès que le/la candidat/e confirme sa participation, il/elle s'engage à s'acquitter du montant des frais d'inscription de **CHF 3'800.-** exigibles 7 jours ouvrables après sa confirmation de participation. La confirmation officielle de participation au programme EMBA et la facture des frais de formation suivront par e-mail. Les frais de formation sont exigibles avant le premier jour de la semaine-bloc d'introduction. Sur demande écrite, des arrangements de paiement peuvent être octroyés.

## II – Frais & Modalités de remboursement

### Frais d'inscription :

Aucun frais d'inscription n'est requis avant l'envoi de votre demande d'admission. Toutefois, des frais d'inscription, non remboursables, de **CHF 3'800.-**, sont exigibles en cas d'admission confirmée. Les frais d'inscription couvrent les frais administratifs, d'immatriculation, le/s entretien/s de recrutement, les ouvrages obligatoires, les modules préparatoires et les frais de voyage (déplacement et hôtel) dans le cadre du module d'introduction.

Les frais d'inscription sont à verser sur le compte postal ci-dessous :

- Bénéficiaire : Haute école de gestion de Genève, 1227 Carouge / Genève
- Nom de la banque : La Poste Suisse
- Adresse : 3030 Berne
- N° compte : 17-607292-9
- N° clearing : 9000 – BIC/SWIFT : POFICHBE
- IBAN : CH09 0900 0000 1760 7292 9
- Devise: CHF Francs Suisses
- La référence "**EMBA - frais d'inscription**" doit être inscrite dans le champ *communication*

**Un justificatif de paiement** des frais d'inscription devra parvenir par e-mail à [fc.heg@hesge.ch](mailto:fc.heg@hesge.ch). Les frais d'inscription ou les frais de dossier restent acquis en toute circonstance et sont non remboursables.

**Admission tardive:** Un émoulement de CHF 150.- sera exigé pour toute demande d'admission reçue après le délai officiel du 30 juin.

**Frais de répétition:** Il est possible de répéter un module échoué, l'année suivante, en s'acquittant d'un montant complémentaire de CHF 1'500.-.

**Rabais** : Les éventuels rabais sont mentionnés sur les pages internet du programme.

**Renonciation:** En cas de renonciation/rétractation après confirmation de participation, des frais de dossier de CHF 500.- seront dus.

### Frais de formation et modalités de remboursement :

Le programme **Executive Master of Business Administration** s'élève à **CHF 27'200.-** \*.

Un système d'équivalence est proposé aux **diplômé.e.s** de formations CAS/DAS répondant aux exigences du programme EMBA. Ces formations sont les suivantes : *DAS en Management durable*, *DAS en Gestion des risques d'entreprise*, *CAS en Transformation digitale* et *CAS in Sustainable finance*. Dans ce cas, le coût de l'EMBA s'élève à **CHF 21'000.-** \*.

\* Ce tarif exclu les frais d'inscription de CHF 3'800.- et les frais de voyage éventuels (déplacement et hôtel) hors module d'introduction.

Les demandes d'abandon ou de report doivent être formulées par lettre recommandée. En cas d'abandon suite à une admission confirmée au programme EMBA et dans le cas où aucun versement n'a été effectué, les montants dus seront facturés selon les règles suivantes :

- **Jusqu'à 30 jours** avant le début de la formation : en totalité.
- **Entre 30 jours avant et le début de la formation** : 50% du montant des frais de formation.
- **Aucun remboursement** pour tout abandon ultérieur ou en cours de formation.
- **Aucun remboursement** en cas d'échec ou d'exclusion du programme.

Le programme et les coûts sont sujets à modification sans préavis.

La HEG-Genève se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'ouverture de la formation, notamment en cas d'inscriptions insuffisantes.